

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS LE 7 SEPTEMBRE 2022

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges, tenue le mercredi 7 septembre 2022, de 19 h 15 à 19 h 38, au gymnase.

Sont présents :

Mme Nathalie Houde, présidente du conseil d'établissement de l'année 2021-2022 et membre parent sortant du conseil d'établissement

M. Patrice Tremblay, membre parent du conseil d'établissement

Mme Karine Ledoux, membre parent du conseil d'établissement

Mme Isabelle Dionne, membre parent du conseil d'établissement

Mme Sandra Lafrance, parent

Mme Caroline Gervais, parent

Naélie Bouchard-Sylvain, parent

Véronique Tremblay, parent

Guylaine Dancause, parent

Martin Bilodeau, parent

Laëtitia Thaens, parent

Julie Grenier, parent

Jonathan Beauvais, parent

Géraldine Bouchard-Vézina, parent

Jonathan Denis, parent

Roxan Bergeron, parent

Daniel Fiset, parent

Aymar Banzouzi, parent

Hubert Pedneault, parent

Sont également présentes :

Mme Erika Estrada, directrice de l'école

Mme Chantal Levasseur, directrice par intérim

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la séance à 19h15.

D'un commun accord, Mme Nathalie Houde, présidente sortant du conseil d'établissement 2021-2022, laisse la fonction de présidente de l'assemblée à Mme Erika Estrada.

## **2. Adoption du projet d'ordre du jour**

Il est proposé, par Mme Isabelle Dionne, que l'assemblée générale des parents adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-001**

## **3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 8 septembre 2021**

Il est proposé, par Mme Nathalie Houde, que l'assemblée générale des parents adopte le procès-verbal du 8 septembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-002**

## **4. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022**

Mme Erika Estrada fait la synthèse du rapport annuel du conseil d'établissement.

Le rapport annuel est disponible sur le site Web de l'école.

## **5. Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection**

Mme Erika Estrada, directrice de l'école, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

Il est proposé par, Mme Julie Grenier, que Mme Erika Estrada soit la présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-003**

## **6. Procédure d'élection des représentantes et des représentants des parents au conseil d'établissement**

Mme Erika Estrada, directrice de l'école, précise le rôle et le mandat des membres qui siègent au conseil d'établissement.

Les mandats de trois membres arrivant à échéance, soit M. Patrice Tremblay, Mme Nathalie Houde et Mme Vicky Lavoie, trois postes sont à combler pour un terme de 2 ans.

Il est convenu de la procédure suivante pour les mises en candidatures :

Les personnes intéressées à faire partie du conseil d'établissement de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges, ou qui désirent proposer une personne, manifestent leur intérêt en levant la main. Il n'y a donc aucun scrutateur.

Pour être élus, les candidates et candidats doivent obtenir la majorité des votes.

Il est proposé, par Mme Karine Ledoux, que la procédure d'élection soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-004**

**7. Élection des représentantes et représentants des parents au conseil d'établissement pour un mandat de deux ans (fin de mandat : M. Patrice Tremblay, Mme Nathalie Houde et Mme Vicky Lavoie)**

Les parents suivants présentent leur candidature afin de pourvoir les trois postes vacants :

- Mme Naélie Bouchard-Sylvain se présente;
- M. Patrice Tremblay se présente;
- Mme Nathalie Houde se présente.

Le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants, aucun vote n'est tenu.

Il est proposé, par Mme Isabelle Dionne, d'entériner la nomination des membres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-005**

Mme Erika Estrada, directrice de l'école, offre des félicitations aux parents élus au conseil d'établissement.

**8. Élection d'un membre substitut en remplacement d'un parent qui serait absent**

Mme Julie Grenier se propose comme membre substitut en remplacement d'un parent absent.

Il est proposé par, M. Patrice Tremblay, d'entériner la nomination du membre substitut du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-006**

**9. Élection au poste de représentante ou représentant au comité de parents**

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre représentant (élu au conseil d'établissement) au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale.

M. Patrice Tremblay propose sa candidature et celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants. M. Patrice Tremblay est élu par acclamation au poste de représentant au comité de parents, du Centre de services scolaire de la Capitale, pour un terme d'un an.

Il est proposé, par Mme Julie Grenier, d'entériner la nomination du représentant au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AGP 22-23-007**

#### **10. Élection d'un substitut au comité de parents**

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre substitut au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale. Ce parent substitut doit être membre du conseil d'établissement.

Mme Naélie Bouchard-Sylvain, membre élu séance tenante, propose sa candidature à ce poste.

Le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants. Mme Naélie Bouchard-Sylvain est élue par acclamation au poste de représentante substitut au comité de parents, du Centre de services scolaire de la Capitale, pour un terme d'un an.

Il est proposé, par Mme Caroline Gervais, d'entériner la nomination du substitut au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AGP 22-23-008**

#### **11. Décision de la mise en place ou non de l'organisme de participation (O.P.P.)**

Mme Erika Estrada, directrice de l'école, informe les parents du rôle de l'organisme de participation des parents (LIP 96).

M. Patrice Tremblay, propose qu'on fonctionne de la même façon que par les années précédentes et qu'un organisme de participation des parents ne soit pas formé à l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**AGP 22-23-009**

**12. Première réunion du conseil d'établissement pour 2022-2023**

Mme Erika Estrada, directrice de l'école, annonce que la première réunion du conseil d'établissement se tiendra le lundi 26 septembre 2022, à 19 h 00, en présentiel.

**13. Levée de l'assemblée générale**

Il est proposé, par Mme Karine Ledoux, de levée l'assemblée à 19 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AGP 22-23-010**



---

Chantal Levasseur  
Secrétaire de réunion



---

Erika Estrada  
Directrice de l'école

---

7 septembre 2022

Date